

**Vers un même volume et un même
niveau de formation pour tous les
enseignants de l'école obligatoire !
*Pourquoi signer la pétition du SER ?***

Parce que ...

- 1.L'ensemble des formations professionnelles ont vu leur volume et leur niveau élevés ;**
- 2.Les enjeux du métier d'instituteur/trice et les compétences requises ont évolué ;**
- 3.Le cadre proposé par la CDIP enferme la profession de généraliste, alors que l'ancien brevet vaudois d'instituteur/trice permettait d'enseigner jusqu'au 9e degré ;**
- 4.L'équation qui lie le volume de la formation des enseignants à la taille et l'âge des élèves doit être dépassée ;**
- 5.La reconnaissance sociale et statutaire des instituteurs/trices doit être améliorée ;**

**SIGNER LA PETITION DU SER
EST UN ACTE POSITIF :
C'EST DEFENDRE ET PROMOUVOIR LA
PROFESSION D'INSTITUTEUR / TRICE**